

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Jennifer LEFORT EI – Jenort Pet Sitter – et ses clients dans le cadre des prestations de pet sitting.

2. Description des Services

Jenort Pet Sitter propose des services de garde à domicile pour les chiens et les chats, comprenant, mais sans s'y limiter, les visites, les promenades, les soins et l'alimentation.

3. Modalités de Réservation

La réservation des services se fait par téléphone, email ou via le site web.

4. Tarifs et Paiement

4.1. Les tarifs des services sont indiqués sur le site www.jenort.fr.

4.2. Le paiement peut être effectué en espèces, par virement ou chèque (à l'ordre de Jennifer Lefort).

4.3. Le paiement : 50 % du montant global est à régler au plus tard 7 jours avant le début de la prestation et les 50 % restants seront dus à la remise de la facture en fin de période.

5. Annulation et Modification

5.1. Toute annulation ou modification de réservation doit être communiquée au moins 48H avant la date prévue de la prestation.

5.2. En cas d'annulation tardive (moins de 48H), un pourcentage de 50 % du tarif sera facturé (sauf en cas de force majeure).

6. Obligations du Client

6.1. Le client s'engage à fournir des informations complètes et précises sur son animal, y compris ses besoins spécifiques, ses habitudes et tout problème de santé.

6.2. Le client doit fournir tout le matériel nécessaire pour les soins de l'animal (nourriture, litière, jouets, etc.).

6.3. Le client doit s'assurer que son domicile est accessible et sécurisé pour le pet sitter.

7. Responsabilités

7.1. Jenort Pet Sitter s'engage à prendre soin des animaux confiés avec diligence et respect.

7.2. Jenort Pet Sitter ne peut être tenue responsable des dommages causés par l'animal ou de tout problème de santé survenu durant la période de garde.

8. Assurance

8.1 Jenort Pet Sitter dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les dommages pouvant survenir durant la prestation.

8.2 Jenort Pet Sitter ne prend pas en charge les chiens de catégories 1 et 2.

9. Loi Applicable et Juridiction

Les présentes CGV sont régies par la loi française. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant de saisir le tribunal compétent statuant en droit français.

